



Communiqué de presse

Grenoble, le 8 janvier 2018

Contact presse

Emeric Merlin

Responsable Relations presse

04 76 76 53 63 // emerlin@chu-grenoble.fr

Rapport du médiateur Edouard Couty

Communiqué du Conseil de surveillance du CHU Grenoble Alpes

« Modifier profondément le mode de gouvernance et retrouver une cohésion d'Établissement forte »

Madame le Directeur Général, Jacqueline Hubert, Monsieur le Président de la CME, Professeur Jean-Pierre Zarski, Monsieur Le Doyen, Professeur Patrice Morand et Monsieur le Professeur Jean-Paul Romanet (Doyen jusqu'au 8 novembre 2017) ont été reçus vendredi 5 janvier 2018 par Madame la Ministre de la santé, Agnès Buzyn, en présence du Médiateur national, Monsieur Edouard Couty, et deux de ses conseillers.

A cette occasion, Monsieur Edouard Couty a fait une restitution orale de son rapport, identique à celle qu'il avait faite au CHU Grenoble Alpes le 28 novembre 2017, devant la gouvernance et les représentants des trois services concernés par ses auditions.

Une discussion s'en est suivie où la gouvernance du CHU Grenoble Alpes a apporté les informations complémentaires en sa possession. Le harcèlement institutionnel concernant ces trois situations a été exclu par Madame la Ministre. Le rapport écrit a été remis à l'issue de l'entretien et publié dans la matinée du 8 janvier sur le site du Ministère de la santé.

Le Président du Conseil de Surveillance, a tenu à réunir un Conseil de Surveillance exceptionnel dès le 8 janvier 2018, pour entendre la restitution de la réunion ministérielle du 5 janvier, prendre connaissance du rapport du Médiateur National et échanger sur les perspectives et le plan d'actions à court terme du CHUGA.

A l'unanimité, les membres du Conseil de Surveillance, représentants des personnels médicaux et non médicaux, usagers et gouvernance (Direction Générale, Président de CME, Doyen), ont exprimé leur volonté de se saisir de ces circonstances pour modifier profondément le mode de gouvernance et retrouver une cohésion d'Établissement forte. Comme le recommande le rapport du Médiateur, l'Établissement fera appel à une assistance extérieure pour élaborer et proposer un plan d'actions global et pour engager et conduire les ajustements nécessaires.

Au service de la santé des citoyens du territoire du bassin grenoblois et de l'arc alpin, le CHU Grenoble Alpes, représenté par son Conseil de Surveillance, a entendu la volonté exprimée par tous

les membres de la Communauté Hospitalière, de construire un projet collectif ambitieux, afin d'améliorer les conditions de travail de tous les corps de métier, au service des patients.

Tous les membres du Conseil de Surveillance sont d'accord pour définir un plan d'action qui soit élaboré par les acteurs de terrains, médicaux et non médicaux (soignants, médico-techniques, techniques et administratifs) et soumis à une très large concertation et accompagné par une aide extérieure.

La Ministre a souhaité que le plan d'actions travaillé par le CHU Grenoble Alpes puisse servir d'exemple à tous les autres établissements hospitaliers qui rencontrent des difficultés.

Le Conseil de Surveillance a souligné l'importance de proposer un plan d'actions innovant, imaginatif et participatif qui sera adressé à Madame la Ministre de la Santé dans les prochaines semaines.